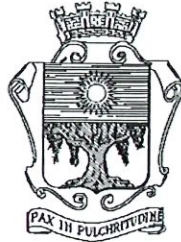


AR Prefecture

006-210600110-20250325-250325_20-DE
Reçu le 01/04/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20 – MUSEE D'HISTOIRE LOCALE « ANDRE CANE » - ACCEPTATION DON
D'UN VÊTEMENT DE FEMME PAR MME DANON ISABELLE

Séance Publique Ordinaire du 25 MARS 2025
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelynne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Guy PUJALTE à Mme Martine OLLIVIER, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 23

VOTANTS : 25

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 18 mars 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250325-250325_20-DE
Reçu le 01/04/2025



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025

XX – MUSEE D'HISTOIRE LOCALE « ANDRE CANE » - ACCEPTATION DON
D'UN VÊTEMENT DE FEMME PAR MME DANON ISABELLE

Madame Marie-José LASRY, Premier Adjoint, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le don de Mme Isabelle DANON,

La commune dispose d'un musée municipal du patrimoine berlugan, situé Bd Marinoni à Beaulieu-sur-Mer, ouvert au public, dédié, en partenariat avec l'association à but non lucratif « Beaulieu Historique », représentée par son Président Monsieur Thierry GARBATINI, à la conservation et à la valorisation de notre histoire locale.

Madame Isabelle DANON a exprimé sa volonté de faire don à la commune d'un ensemble jupe longue, avec blouse et boléro rouge.

Cette tenue, témoin du savoir-faire artisanal et des traditions vestimentaires de leur époque, présente un intérêt patrimonial certain.

Le musée du patrimoine berlugan est en mesure d'assurer la conservation et la mise en valeur de ces pièces à travers des expositions et des actions pédagogiques.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- ACCEPTE le don de Madame Isabelle DANON constitué d'une tenue jupe longue, avec blouse et boléro rouge,
- REMERCIE Madame Isabelle DANON pour son geste et son engagement en faveur de la préservation du patrimoine local,
- INSCRIT ces pièces à l'inventaire du musée du patrimoine berlugan et d'en assurer la conservation et la valorisation,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer toutes les pièces pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Roger ROUX

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité et de sa publication.